



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins

Question au Gouvernement n° 2658

Texte de la question

PRODUCTEURS DE VIANDE BOVINE

M. le président. La parole est à M. Alain Cousin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Cousin. Ma question, à laquelle j'associe Christine Marin, députée du Nord, et l'ensemble des collègues concernés par la filière de l'élevage, s'adresse à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Alors que la situation de notre agriculture connaît globalement une amélioration sensible, celle de nos filières d'élevage reste, pour sa part, particulièrement préoccupante.

Après trois années consécutives de baisse du revenu de nos éleveurs, ceux-ci ne parviennent toujours pas à obtenir des conditions de rémunération décentes, conformes aux efforts qu'ils déploient quotidiennement.

Ainsi, alors que les coûts de production ont augmenté de près de 40 % au cours des dix dernières années, notamment sous l'effet du renchérissement de l'alimentation et du renforcement des normes de sécurité alimentaire, les prix payés aux producteurs n'ont, eux, pas évolué dans les mêmes proportions.

Faute de dialogue, la tension est, depuis dimanche dernier, montée d'un cran, avec le blocage, pour une durée illimitée, d'une dizaine d'abattoirs d'un des tout premiers groupes industriels de la filière, dont l'abattoir de Coutances, dans la Manche.

Face au désarroi de nos éleveurs et à l'impasse dans laquelle se trouvaient les discussions entre les différents acteurs du dossier, il était indispensable que le Gouvernement prenne ses responsabilités et intervienne pour renouer les fils du dialogue.

C'est ce que vous avez fait ce matin, monsieur le ministre, en réunissant l'interprofession et en l'amenant à s'accorder sur un plan de sortie de crise.

Au-delà de cet accompagnement conjoncturel, il est cependant indispensable d'apporter à nos éleveurs des réponses structurelles de plus long terme qui leur permettent de faire face, dans les meilleures conditions, à une concurrence de plus en plus rude.

C'est notamment l'objet des plans de développement dont vous avez annoncé le lancement le 14 septembre dernier, lors du salon international de l'élevage, et qui seront dotés de 300 millions d'euros consacrés à la modernisation de nos filières. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, je vous le confirme : face à la situation très difficile que connaissent aujourd'hui les éleveurs bovins, nous sommes parvenus ce matin, avec l'ensemble de l'interprofession bovine, à un accord sur un plan de sortie de crise en trois points qui, je l'espère, permettra de lever les blocages que l'on connaît aujourd'hui dans un certain nombre d'abattoirs en France.

Comme on n'est jamais trop prudent, j'ai également décidé de nommer un médiateur qui suivra heure après heure, jour après jour, les discussions de l'interprofession de façon qu'elles soient suivies de décisions concrètes, applicables immédiatement sur le terrain.

Outre cette réponse d'urgence, nous avons voulu, avec le Premier ministre et le Président de la République, prendre des mesures nationales en faveur de l'élevage, qui est notre priorité absolue pour cette rentrée 2010 : 300 millions d'euros d'aides immédiates dans le cadre d'un plan de développement ; soutien à la filière et à la trésorerie des éleveurs bovins pour 30 millions d'euros ; maintien d'indemnités compensatoires de handicaps

naturels sur tout le territoire de façon à soutenir les éleveurs dans les zones les plus difficiles, en particulier les zones de montagne ; maintien de la prime herbagère agro-environnementale et de tous les contrats de prime herbagère jusqu'en 2014 pour tous les éleveurs bovins sur notre territoire.

Au-delà de ces mesures nationales, nous avons besoin d'un engagement européen et international fort. Car tout l'argent public que nous consacrerons au soutien des éleveurs, tous les efforts que nous faisons avec l'interprofession pour aider les éleveurs et leur permettre d'avoir un meilleur revenu ne serviront à rien si nous ouvrons en grand les frontières nationales à des produits bovins venus de pays qui ne respectent ni les mêmes normes sanitaires, ni les mêmes normes environnementales, ni les mêmes normes sociales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Il n'est pas question de sacrifier l'élevage bovin français sur l'autel d'un libre-échange débridé ou sur celui de négociations commerciales que nous ne maîtriserions pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Cousin](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2658

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 novembre 2010